

Contactez-nous

Mairie
Place des noyers
29800 SAINT-THONAN
02 98 40 13 33
mairie@saint-thonan.fr
f saintthonan | www.saint-thonan.fr

Horaires

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Mardi : 8h30 à 12h.
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 12h.
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Samedi : 9h à 12h.

Les élus à votre écoute

Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h
et sur rendez-vous.

Les adjoints et leurs fonctions

Administration Générale
(personnel communal - finances)
Bénédicte Mével > sur rendez-vous.

Vie associative - Animation
Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie
(voirie - urbanisme - embellissement)
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés
Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance -
Jeunesse et relations avec l'école
Carole Guillerm > sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée

Technologies de l'information et
de la communication
Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

Focus sur l'animation jeunesse

● L'animation jeunesse est destinée aux adolescents qui ont entre 10 et 14 ans. L'animation jeunesse se veut favoriser les échanges et les découvertes, tout en permettant aux adolescents de se retrouver, de mener des projets, tout ceci pour développer leur autonomie et leur socialisation.

Tu as entre 10 et 14 ans ?

L'animation jeunesse est faite pour toi !

L'animation jeunesse propose diverses activités qui peuvent être manuelles, sportives, culinaires, culturelles mais aussi des sorties. Cet été, 4 activités ont été organisées et chacune a rencontré un joli succès : accrobranche, laser game, bowling et karting. De nouvelles activités seront proposées ces prochaines semaines. Découvrez le programme !

● Programme du mois d'octobre :

- Mercredi 5 octobre : Pétanque (au boulodrome)

● Programme des vacances de la Toussaint :

- Mercredi 26 octobre : Atelier Graff

- Mercredi 2 novembre : Atelier Graff

Inscription et renseignements auprès de Julien au 02 98 40 18 60 ou par mail maison.enfance@saint-thonan.fr.



SAINTTHONANIM



APE Ecole Sainte-Anne



URBANISME

Déclarations préalables

● Demandées :

- Street Nevez, pose de panneaux photovoltaïques.
- Kichen Ar Rouer, construction d'une extension d'habitation.
- Guern Ar Méal, installation de 3 antennes de radiotéléphonie.
- Allée de la Forge, édification de clôtures.

● Accordées :

- Kerilis, division en vue de construire.
- Kersaos, transformation d'un garage en pièce à vivre, création d'ouvertures.
- Street Nevez, pose de panneaux photovoltaïques.
- Route de Kerjegu, enrobé.
- Rue de Pen Ar Quinquis, pose d'un portillon et d'un portail.

Permis de construire

● Accordé :

- Rue des Saveurs, ZAE Croas an Heizic, modification des façades et édification de clôtures.

Service environnement

ORDURES MENAGERES

- ▶ Les lundis 10 et 24 octobre.

EMBALLAGES ET PAPIERS

- ▶ les lundis 3, 17 et 31 octobre.

Déchetteries

- Déchetterie de St-Eloi - Plouédern
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 19 h.
- Aire de déchets verts à Pont ar Bellec -
La Forest-Landerneau : 24h/24h - 7j/7j.

Journée « Citoyens »



Rendez-vous près de l'église,
le mercredi 26 octobre à partir de 14 h.

Merci de vous munir de quelques outils de jardinage.

Ateliers numériques : inscrivez-vous !

- La Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas et la commune de Saint-Thonan proposent 4 ateliers numériques, sur le thème :

« Utiliser sa tablette et son smartphone »

Les séances sont gratuites et ouvertes à tous,
elles se dérouleront aux dates suivantes :
vendredi 4, jeudi 10, vendredi 18, vendredi 25 Novembre
à la mairie de 9 h 30 à 11 h 30.

Modalités d'inscription :

- Les participants s'engagent à participer aux 4 séances.
- Les participants apportent leur matériel (tablette et/ou smartphone).
- Les participants connaissent leur accès (Google, Apple).

Inscription et renseignements à la mairie : 02 98 40 13 33.

Café des aidants

- Pour la Journée Nationale des aidants, le 6 octobre 2022, la rencontre mensuelle Café des aidants se délocalise au Centre rando-accueil de Gorre Menez, pour un après-midi en pleine nature, sur la commune de LOPERHET.

Au programme : une balade découverte du site, un temps d'échanges entre aidants animé par un binôme travailleur social et psychologue, pour terminer par une collation gourmande.

Le thème de la rencontre : "Aidant, est-ce naturel ?"

Lieu : Centre rando-accueil de Gorre Menez - 399, Gorre Menez - Loperhet

Condition : la personne aidante ou la personne aidée doit habiter une des 22 communes de la Communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas.

Comme toutes les rencontres Café des aidants, cet événement est gratuit, réservé aux aidants non professionnels.

Pour des raisons d'organisation, il est conseillé de réserver au préalable, en appelant le service CLIC au 02 98 85 99 08, ou par mail : clic@capld.bzh.

Jeudi 6 octobre

14 h - 16 h 30
Centre rando-accueil de Gorre Menez
399, Gorre Menez
à Loperhet

Vendredi 7 octobre

14 h - 16 h
Foyer Saint-Yves
à Loperhet

Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - clic@ccpld.bzh

Avis aux nouveaux habitants

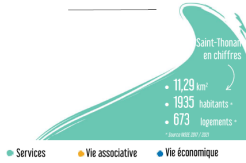
- Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Guide pratique 2023 : inscrivez-vous !



- Le Guide Pratique est un fascicule distribué en début d'année avec le Mouez. Il recense les services, contacts, et contient un annuaire complet.

GUIDE PRATIQUE 2023



Associations, Artisans, Commerçants et Entreprises de Saint-Thonan faites vous connaître !

La parution dans le Guide Pratique est gratuite. Si vous souhaitez figurer dans la prochaine édition du guide pratique distribué en janvier 2023 ; veuillez remplir le formulaire disponible sur le site internet de la Mairie : <https://www.saint-thonan.fr/>

Si vous y figurez déjà, merci de nous confirmer par mail que les informations contenues sont toujours d'actualité avant le 30 novembre.

Maison de l'Enfance : comment s'inscrire ?

- Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <https://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

● Mois d'octobre

- Mercredi 5 : Les cheveux de la sirène - Ma carte de la pluie
- Mercredi 12 : Photo couleur - Médiation animale



● Vacances de la Toussaint

- Lundi 24 : Fresque cinéma - Les pianistes - Blind test film
- Mardi 25 : Hollywood boulevard - Théâtre et marionnettes Les mystères de Pékin
- Mercredi 26 : Story board - Spectacle de marionnettes
- Jeudi 27 : Super héros de cinéma - Flip book
- Vendredi 28 : Opéra de Sydney - Spectacle d'ombres chinoises
- Lundi 31 : Cookies araignées - Défilé des déguisements d'halloween
- Mercredi 2 : Clap de cinéma - Gravity cake - Enquête policière
- Jeudi 3 : Oscar en Kirigami
- Vendredi 4 : Journée « cinéma - pyjama »

Relais parents assistantes maternelles

- Les permanences du RPAM à la Maison de l'Enfance :

Lundi 10 octobre, de 9 h à 12 h

Renseignements par téléphone, en contactant l'animatrice Céline DAVID :
02 98 43 63 97 - 06 26 55 26 69
56, rue Hervé de Guébriant à Landerneau
rpe.interco@enjeuxdenfance.fr
<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco/>

Vie paroissiale

- Messes du mois d'octobre :

- Le dimanche 16 octobre à 10 h 30 à Saint-Divy.

Pas de messe le 2 octobre, la confirmation se déroulera à Landerneau.

Le dimanche 9 octobre, kig-ha-farz du Secours Catholique à partir de 12 h à la salle Stereden à Plouédern.

ETAT CIVIL

Naissances

- Marceau GUYARD, né le 10 juillet à Brest (rectificatif)
- Eliot FLEURIOT, né le 26 juillet à Brest

Décès

- Michel LORRAIN, décédé le 1er juillet à Saint-Thonan.

Services de santé

Médecine générale

Docteur COLINAS
02 98 40 16 70
89, rue de Kerilis.

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

Cabinet kiné

Martine SIMON-POCHARD
Clément DELATTRE
Mélanie CARADEC
02 98 36 23 92
80, rue de l'église.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous.

Cabinet infirmier

DESPAS - TREGUIER
09 83 29 39 08
2, place des noyers.

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.

Vos droits et vos démarches administratives

service-public.fr ou
demarches.interieur.gouv.fr
ou finistere.gouv.fr
ou par téléphone au :
3939 « Allo Service Public »
(du lundi au vendredi 8 h à 20 h,
samedi 8 h 30 à 18 h).

Dates à retenir

★ **Dimanche 9 octobre** de 9 h à 17 h, vide grenier, organisé par l'association Les Petits Doigts de fée.

★ **Samedi 15 octobre** de 14 h à 16 h, atelier bricolage organisé par l'association Les Culottes Courtes.

★ **Samedi 29 octobre** à 20 h, Super Lotoween à la salle Saint-Ernel à Landerneau organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne de Saint-Thonan.

★ **Lundi 31 octobre** de 18 h à 21 h 30, le bal des petit(e)s sorcier(e)s organisé par Saintthonanim.

Petite annonce

★ Assistante maternelle agréée recherche à accueillir un enfant, d'environ 1 an, pour janvier 2023, du mardi au vendredi. Contact : 06 51 10 70 54

Actualités des associations

www.courir-a-st-thonan.fr

www.cycloclubsaintthonan.fr

www.jsst.fr

www.facebook.com/sainthonik

lesraquettesthonanaises.weebly.com

Bibliothèque

- Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :
les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h.
les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h.

Activités du mois d'octobre :

- **Vendredi 7** à partir de 10 h 30 : accueil des bébés lecteurs.
- **Mercredi 26** de 10 h 30 à 12 h : animation bricolage (inscription à la bibliothèque)

L'accueil des classes de l'école Sainte-Anne débutera dès ce début octobre.

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année à la bibliothèque.

La cotisation est de 15 € par famille pour 1 an.

Au plaisir de vous retrouver et bonne lecture !

> Adresse mail : bibliotheque.saintthonan@orange.fr

> Portail : <https://www.bibliotheque-saintthonan.fr>



Génération mouvement club Saint-Nicolas



- Au programme du mois d'octobre:

- Mercredi 5 octobre : scrabble à Saint-Renan.
- Jeudi 6 octobre : Interclubs, pétanque et dominos à Saint-Divy.

- Mardi 18 octobre : Jeu « Le savez-vous ? » à Irvillac.
- Mardi 25 octobre : interclubs, pétanque et dominos à Pencran.
- Jeudi 10 novembre : interclubs, pétanque et dominos à Plouédern.

L'informatique et la généalogie ont repris (*pas de séance durant les vacances scolaires*).

Le repas de Noël du club est prévu le 15 décembre à la salle polyvalente.

Les Petits Doigts de fée



- L'association « Les petits doigts de fée » organise :

Dimanche 9 octobre

9h - 17h

Vide Grenier

à l'ancienne salle des sports

Entrée : 1,50 € (gratuit jusqu'à 11 ans).

Atelier maquillage enfant : 2 €. Gâteaux et boissons.

Renseignements et inscriptions au 02 98 36 79 66 ou 06 78 87 02 22.

Les culottes courtes

L'association « Les Culottes Courtes » organise :

Un atelier bricolage « diabolique ! »

le samedi 15 octobre de 14 h à 16 h
à la salle Ile de Batz

Venez fabriquer votre château hanté !
(à partir de 6 ans)



Goûter à l'issue de l'activité. Participation de 8 euros demandée.
Inscriptions avant le 8 octobre au 06 61 77 93 84.

Repas Rwanda

- L'association « Mignouned solidarité Rwanda » organise son traditionnel repas africain (sur place ou à emporter) :

Dimanche 6 Novembre

à la salle polyvalente de **Bourg-Blanc**

Repas africain (nems, poulet coco et dessert exotique) :

- Adultes : 12 €

- Enfants (- 12 ans) : 6 €



⚠ Les repas peuvent être également emportés à partir de 11 h 30 à la salle polyvalente de Saint-Thonan. Merci de prévoir vos contenants.

Réservations avant le 22 octobre auprès de :

Janette Huon : 02 98 40 13 82

Nicole Roué : 02 98 40 13 96

Changement de salle, à la vue du nombre de réservation des années précédentes.

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.

Les annonces pour le bulletin du mois de novembre 2022 sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 octobre 2022**.

Hausse de la taxe foncière

On vous explique

● La taxe foncière fait partie des **impôts locaux** qui sont perçus une fois par an par les collectivités territoriales.

Qui ?

La taxe foncière concerne tout propriétaire d'un **bien immobilier bâti ou non bâti** (logement, local d'activité, terrain).

Quoi ?

Elle est établie à partir d'une **valeur locative**. Elle est souvent accompagnée de taxes assimilées aux impôts locaux comme la taxe d'enlèvement des ordures ménagère.

Quand ?

C'est la situation au **1er janvier** qui est prise en compte. La taxe foncière est donc due intégralement par celui qui est propriétaire au 1er janvier de l'année.

COMMENT EST CALCULEE LA TAXE FONCIERE ?

La taxe foncière est calculée sur la base de la **valeur locative** cadastrale de vos biens immobiliers, réduite d'un abattement de 50%. Cette base d'imposition est revalorisée chaque année par application d'un coefficient forfaitaire établi en fonction de l'évolution sur 1 an de l'indice des prix à la consommation. Ce coefficient est défini par les services de l'état.

Plus l'inflation augmente, plus le coefficient de revalorisation est important. Or les prix ont progressé de 3,4 % entre novembre 2020 et novembre 2021, entraînant une hausse équivalente des valeurs locatives au 1er janvier 2022.

Cette revalorisation des bases d'imposition, applicable **au niveau national**, va mécaniquement entraîner une hausse équivalente de votre taxe foncière.

AVANT INFLATION

Valeur locative nette Ex. 2000 €	
Taux voté par la commune (32,68%)	Taux voté par la CAPLD (0,30%)
=	
Cotisation communale 653,60€	Cotisation CAPLD 6€
+	
Taxes diverses / ordures ménagères (7,78%) 155,60€	Frais de gestion de l'état 41€
=	
Taxe foncière nette = 856€	

APRÈS INFLATION 2020 -2021: + 3,4%

Valeur locative nette Ex. 2068 €	
Taux voté par la commune (32,68%)	Taux voté par la CAPLD (0,30%)
=	
Cotisation communale 675,82€	Cotisation CAPLD 6,20€
+	
Taxes diverses / ordures ménagères (7,78%) 160,89€	Frais de gestion de l'état 42,39€
=	
Taxe foncière nette = 885€	

QUE FINANCE LA TAXE FONCIÈRE ?

COMMUNE ET INTERCOMMUNALITE

- Actions solidaires et sociales
- Entretien de la voirie
- Espace verts
- Ordures ménagères
- Equipements collectifs et sportifs
- ...

CONSEIL DEPARTEMENTAL

- Charges de fonctionnement
- Protection de l'enfance
- Autonomie des personnes âgées
- Insertion sociale et professionnelle
- ...

FONCTIONNEMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

- Dépenses de personnel
- Développement forestier

● Conformément à la loi, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. **Ce taux est stable à Saint-Thonan depuis 5 ans et représente pour l'année 2022 : 32,68 % pour les propriétés bâties et 41,18 % pour les propriétés non bâties.**